

Nos réf. : 5/2019

Agent Traitant : Quentin ZEERARDS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête est ouverte à l'Administration communale, Service de l'Urbanisme concernant la demande de permis d'urbanisme introduite par **Société IMMO 2001 Rue du Pont 1 A à 1315 Opprebais** ayant trait à un terrain sis **Rue de Brombais à 1315 Incourt** et cadastré **1 ère division section B parcelle 105 B**.

Le projet consiste en **Construction d'une habitation bioclimatique unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes : **Dérogation au plan de secteur**.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h ;
- Le lundi jusqu'à 20 heures ;
- Une permanence se tiendra le 21/01/2019, de 17h à 19h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr ZEERARDS, téléphone : 010/23.95.68, mail : urbanisme@incourt.be

L'enquête publique est ouverte le jeudi 17 janvier 2019 et clôturée le jeudi 31 janvier 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par télécopie au numéro 010/88.93.72
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be
- remises à M ZEERARDS dont le bureau se trouve Administration communale d'Incourt – Service Urbanisme – rue de Brombais 2 à 1315 Incourt.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 5/2019 – IMMO 2001

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr ZEERARDS ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 31/01/2019 à 10h à l'Administration communale d'Incourt, service urbanisme.

(1) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est (5) Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve à Administration communale d'Incourt – Service Urbanisme – Rue de Brombais 2 – 1315 INCOURT


Le Directeur Général,


F. LEGRAND

Pour le Collège,



Le Bourgmestre,


L. WALRY